

BPA Travaux de la Vigne et du Vin



2 ans

En contrat
d'apprentissage

1 an

En Formation
Continue

● Objectif métier

L'ouvrier(ère) en travaux de la vigne et du vin peut exercer son activité dans une exploitation viticole, ou viti-vinicole, dans une exploitation vinicole ou dans une entreprise de négoce.

Il (elle) réalise l'entretien courant du matériel et des installations et peut participer à la transformation et commercialisation des produits.

● Objectifs de la formation

Réaliser les opérations visant à garantir le rendement espéré et la pérennité du vignoble en utilisant les différents matériels et équipements en veillant à respecter les réglementations liées à leur usage, respecter le sol et les infrastructures.

● Prérequis

- **Contrat d'apprentissage** : Tous les jeunes de 16 à 29 ans révolus ; Avoir suivi le cycle de la classe de 3ème pour les jeunes qui ont entre 15 et 16 ans ou être titulaire d'un CAP, d'un CAPA ou d'un BEP.
- **Contrat de professionnalisation** : Possible en 1 an (nous consulter)
- **Formation continue** : Etre demandeur d'emploi ou salarié en reconversion professionnelle.

● Contenu de la formation

- Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle.
- Mobiliser les connaissances relatives aux domaines civique, social et économique.
- Mobiliser les connaissances pour mettre en œuvre les pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine
- Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques relatives à la conduite de la vigne et à l'utilisation du matériel
- Réaliser les travaux d'entretien du vignoble
- Réaliser les tailles de production, de restructuration et de formation suivant le système de taille pratiqué localement.
- Mettre en œuvre les opérations mécanisées d'entretien du vignoble dans le respect des règles de sécurité et d'environnement

● Modalités pédagogiques

Apports théoriques et mise en situation professionnelle

● Rémunération

Pour les apprentis, un pourcentage du SMIC en fonction de l'âge
Pour les demandeur d'emploi voir avec votre conseiller Pôle emploi

● Particularités du centre

- Suivi régulier en entreprise
- Livrets de suivi
- Plateaux techniques

Taux de satisfaction



0 %

Taux d'obtention



0 %

La formation n'a pas été mise en œuvre



Renseignements et inscriptions

☎ 02 97 24 34 45 ou 46

✉ apprentissage-FC@kerplouz.com

Recrutement

1. Prise de contact lors des Portes Ouvertes ou sur rendez-vous
2. Entretien et test de positionnement
3. Etude du dossier
4. Entretien individuel

Lieu de formation

Centre de formation KERPLOUZ LASALLE

Accessibilité

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Nous contacter pour les modalités d'accueil.

Durée en centre

Apprentissage : 910 heures au centre de formation sur 2 ans. Possibilité d'aménager le parcours (nous consulter)

Contrat pro ou formation continue : 805 heures au centre de formation sur 1 an

Validation

Présentation au diplôme de niveau 4
Attestation blocs de compétences



Evaluation tout au long de l'année

Unités Capitalisables (UC)

Evaluation en situation professionnelle

Tarifs et Prise en charge

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage

Prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) dont dépend l'entreprise d'accueil

Dans le cadre d'une formation continue

Prise en charge par la Région Bretagne et/ou Pôle Emploi

Autres financements possibles, nous contacter

Poursuite d'études possible

BP Responsable d'Entreprise Agricole